

## DELIBERATION N° 2016/D223



### APPEL A PROJET : « 1000 ECOLES CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE »

*La loi de transition énergétique du 17 août 2015 impose aux collectivités de mettre en place, avant le 1<sup>er</sup> septembre 2016, « une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des services de restauration collective dont ils assurent la gestion ».*

L'appel à projet « 1000 écoles contre le gaspillage alimentaire » est proposé par l'ADEME pour accompagner les communes dans cette démarche. Kerval a été retenu pour mobiliser les sites de restauration autour de la question du gaspillage alimentaire.

La durée de ce projet est de 18 mois à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 et le budget alloué est de 750 € par lieu de restauration soit 51 750 € étant donné que 69 points de restauration sont concernés.

Nombre de communes concernées : 42 - 4 TZDZG ont répondu sur les 13 TZDZG bretons.

#### **Groupe de travail :**

Amélie REBOURS, Chef de projet  
Graziella PINODO et Pauline TOUBOULIC, SBABA  
Patricia LE COMTE, Côte de Penthièvre  
Ronan GUICHARD, Lamballe Communauté

Le recrutement de 2 services civiques est souhaité afin de suivre le projet et pouvoir répondre à un accompagnement global auprès des communes. La masse salariale de ces deux personnes s'élève à 2 560 € de janvier à décembre 2017 soit 106 € / mois et par personne.

Les assises territoriales de lutte contre le gaspillage alimentaire se déroulent cette année du 7 au 10 novembre 2016 à la Chambre des Métiers à Ploufragan :

Lundi 7 novembre	Sensibilisation des jeunes du CFA à la question du tri, recyclage, gaspillage alimentaire
Mardi 8 novembre	Matinée de travail avec le groupe « aide alimentaire »
Mercredi 9 novembre	<b>Lancement du projet « 1000 écoles » avec les communes candidates</b>
Jeudi 10 novembre	Invitation de l'ensemble des partenaires et acteurs de l'alimentation et proposition de structurer un réseau d'échange pour lutter contre le gaspillage alimentaire en présence de Mr Guillaume GAROT

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée,

- ➡ **AUTORISE** le Président à lancer les opérations de recrutement de 2 services civiques.

POUR EXTRAIT CONFORME  
A Saint-Brieuc, le 13 septembre 2016

**Le Président  
Thierry BURLOT**



**KERVAL CENTRE ARMOR**  
**BUREAU DU 13 SEPTEMBRE 2016**

Envoyé en préfecture le 22/09/2016

Reçu en préfecture le 22/09/2016

Affiché le

ID : 022-200043677-20160913-D223-DE

**Convocation du 6 septembre 2016**

Nombre de membre du bureau : 15

L'an deux mil seize le trente mars à neuf heures, les membres du bureau syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis au centre de tri GENERIS à Ploufragan, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales : Mr Thierry BURLLOT

NOM	ELUS DE	PRESENT	ABSENT EXCUSE
Thierry BURLLOT	Cc Lanvollon-Plouha	X	
Claude BLANCHARD	SBABA	X	
Jean-Luc BARBO	Lamballe communauté	X	
Guy LE HELLOCO	Smictom de Loudéac		X
Marie-France BOULDE	SBABA	X	
Rémy MOULIN	SBABA	X	
Françoise LE FUR	Centre Armor Puissance 4		X
Jean-Pierre CARLO	Cdc Arguenon-Hunaudaye		X
Daniel NABUCET	Cdc Côte de Penthièvre	X	
Gervais LE BOUC	Cdc Pays de Matignon	X	
Christian LE MAITRE	Cdc Sud Goëlo		X
Eliane TETU	Cdc Pays de Moncontour		X
Jean-Paul LE VAILLANT	Le Leff communauté	X	
Jean Yves LOYER	Quintin communauté		X
Claude PERRIN	Sivom du Méné		X

Présents : 8

Absents : 7

Votants : 8